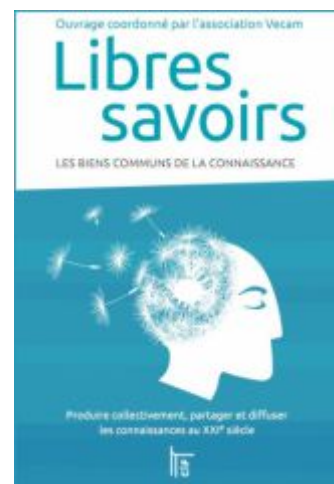


Parution du livre « **Libres Savoirs : les biens communs de la connaissance** »

S'il fallait rechercher une unité, une cohérence, voire une *politique*, à la ligne éditoriale du Framablog, on pourrait bien les trouver du côté de la notion de « biens communs ». C'est pourquoi la parution récente du livre « **Libres Savoirs, les biens communs de la connaissance** » nous semble un événement important.



Coordonné par l'association Vecam, ce livre offre un panorama des biens communs de l'immatériel, depuis les usages numériques jusqu'aux savoirs et connaissances scientifiques ou traditionnelles. Cette approche par les communs permet d'interroger les modèles politiques et les activités des mouvements sociaux. Réunissant trente auteurs, venus de tous les continents, il constitue une référence sur la théorie des biens communs, embrassant tout le spectre de ces nouveaux communs de l'immatériel. Et soulevant des questions nouvelles pour le 21ème siècle.

Nous en avons reproduit ci-dessous le texte introductif qui annonce bien la couleur et la suite de l'ouvrage. On trouvera toute l'information sur ce livre sur le site de C&F éditions.

Remarque : Nous sommes fiers d'avoir participé, indirectement et modestement, au projet. En effet le livre contient le fort intéressant article Les biens communs ou le nouvel espoir politique du XXIe siècle ? traduit par nos soins (Framalang) à même ce blog.

Les biens communs, une utopie pragmatique

URL d'origine du document

Valérie Peugeot – mai 2011 – Libres Savoirs, les biens communs de la connaissance

Licence Creative Commons By-Nc

information, savoir et culture sont chaque jour un peu plus le cœur battant de nos sociétés. Éléments premiers d'une part croissante de notre activité économique, ils contribuent à façonner nos manières de faire société. Nos apprentissages et nos modes cognitifs, notre engagement dans le travail rémunéré tout comme notre autonomie par rapport à ses institutions, nos relations aux autres, nos pudeurs et nos exhibitions, notre espace-temps, nos attentions et inattentions, l'accord de notre confiance et la construction de nos choix, nos déplacements, notre connaissance de soi, nos rapports aux objets, notre distance ou notre attachement à l'égard de la res publica... autant de champs bousculés, voire transformés par cette ébullition créative que l'on appelle société de la connaissance.

Si l'on admet que la connaissance et son vecteur, l'information, sont à l'ère informationnelle ce que l'énergie, les matières premières et la force de travail furent aux sociétés agricole et industrielle, alors les conditions de leur circulation, appropriation et partage deviennent cruciales. La période dans laquelle a émergé la société de l'information – années 1980-2000 – a coïncidé avec une époque de radicalité de la pensée économique libérale dans les pays occidentaux. Simple coïncidence ou facteur déterminant ? Sans rentrer dans ce débat, on observe aujourd'hui que les régimes juridiques qui régissent les conditions de propriété et de redistribution des ressources informationnelles et des connaissances sont totalement imprégnés de cette philosophie. Les logiques de marché y règnent en maître, et les régulations nationales et internationales poussent inlassablement dans le

même sens, celui du renforcement des droits de propriété sur l'immatériel, au détriment de tout autre modèle plus équitable. La durée du droit d'auteur est périodiquement rallongée ; les brevets couvrent maintenant des domaines auparavant exempts de toutes formes de propriété, comme le vivant, les découvertes ou les mathématiques ; le domaine public devient un espace de déshérence et non de valorisation des œuvres de l'esprit; les exceptions aux droits de propriété prévues pour les enjeux de santé publique sont contournés par des traités bilatéraux ; des dispositifs techniques viennent verrouiller la circulation des créations ; les savoirs collectifs ancestraux sont confisqués par des acteurs privés... Dans un même temps, les conditions du renouvellement de ces ressources cognitives – l'enseignement, la formation devenue indispensable tout au long de la vie – sont renvoyées à des acteurs publics dont les moyens et l'autonomie ne cessent de baisser.

La connaissance ne peut être assimilée à du pétrole ou de l'acier. L'accaparement du savoir nourrit bien entendu un système inégalitaire, tout comme celui des terres ou des matières premières ; lorsque des entreprises de l'industrie informationnelles dégagent des bénéfices nets de plus de 15 % et nourrissent une finance internationale débridée, cela se fait bien entendu au détriment des populations exclues de cette redistribution. Mais la concentration des biens informationnels et cognitifs et les limites à leur circulation ont d'autres effets tout aussi fondamentaux : ils contribuent à long terme à un assèchement de la créativité et de la diversité culturelle en concentrant les investissements dans les mains de quelques acteurs homogènes ; ils dépouillent des populations de leurs savoirs historiques et ce faisant privent des communautés de leurs propres ressources, notamment en matière agricole ; ils privent des malades de l'accès aux soins au nom de la rentabilisation de l'invention... Culture, santé, survie alimentaire tout autant que justice sociale sont donc en jeu.

Face à cette logique, d'autres manières de penser la mise à disposition de la connaissance, l'accès au savoir et la rémunération des créateurs ont vu le jour. Dans le monde paysan, dans celui de la défense des malades, dans l'univers du logiciel, de la recherche scientifique ou de la création artistique, chez les peuples autochtones, dans le design numérique..., les communautés se sont multipliées pour affirmer et expérimenter la possibilité de placer des savoirs en régime de biens communs. Ces biens communs sont pensés tout à la fois comme un statut alternatif à la privatisation du savoir et comme un mode de gouvernance par une communauté dédiée. Accès aux savoirs, biens communs de la connaissance, deux facettes d'une même question, la première mettant l'accent sur l'obstacle à lever, la seconde sur les réponses apportées.

Éparses dans un premier temps, ces initiatives émanant de communautés spécifiques ont commencé depuis une demi-décennie à se décroiser, à s'articuler. Ce livre, en rassemblant des auteurs relevant de ces différentes communautés, voudrait marquer ce temps très particulier où des acteurs souvent marginaux, en résistance, se rassemblent et prennent conscience qu'ils participent d'un même horizon de sens et construisent des alternatives à part entière.

Si ce temps est aujourd'hui possible, nous le devons à une série de facteurs.

En premier lieu, les communautés de biens communs du numérique qui ont vu le jour entre le début des années 80 et les années 2000 (depuis le logiciel libre jusqu'aux Creative Commons et aux revues scientifiques ouvertes en passant par les archives en accès libre...) ont montré leur robustesse et leur pertinence, gagnant toujours plus d'utilisateurs et/ou de contributeurs. Toutes n'occupent pas une place essentielle dans leur secteur (la recherche, la culture, l'éducation...). Mais leur appropriation et leur pertinence a minima questionnent les modèles économiques existants, à l'image des journaux scientifiques marchands qui se voient contraints, du

fait de l'existence des revues en accès libre, de proposer un modèle de diffusion ouvert à côté du modèle traditionnel. Les actions de ces communautés interpellent les institutions les plus arc-boutées sur le renforcement des droits de propriété intellectuelle, et diffusent une culture de l'alternative dans la société, à l'image des mouvements de partage et de création construisant une « free culture ».

Autre virage essentiel, nous assistons ces dernières années à un rapprochement théorique entre les communautés de biens communs liées à des ressources naturelles et celles dédiées à des connaissances numérisables. Nous le devons notamment à la double impulsion d'Elinor Ostrom et de Charlotte Hess, marquée par la publication en 2007 de leur livre fondateur *Understanding knowledge as a commons*. Même si des différences substantielles existent entre ressources naturelles et connaissances, notamment leurs propriétés économiques, cette confrontation/collaboration théorique est absolument essentielle, ne serait-ce que parce qu'elle permet de réinscrire les communs de l'immatériel dans une histoire qui leur donne un surcroît de légitimité.

Enfin, l'apparition de nouvelles communautés autour du « open hardware » jette de façon très concrète un pont entre matériel et immatériel: en concevant et fabricant des objets mécaniques ou électroniques dont les modèles de conception sont rendus publics et réutilisables, de telle manière que n'importe qui peut décider de les fabriquer, les distribuer et les utiliser, ces acteurs de la production coopérative (P2P production) s'inspirent du logiciel libre pour en appliquer les règles au monde du tangible.

Articulation des mouvements engagés dans la défense de l'accès au savoir, décloisonnement intellectuel et opérationnel des biens communs de la connaissance et de ressources naturelles, montée en puissance des démarches et des produits ou services qui relèvent de cette dynamique : ces convergences donnent toute leur actualité et leur pertinence aux perspectives

ouvertes par les communs.

Le dépassement du dualisme réducteur État/marché qui structure la pensée politique depuis plus d'un siècle et demi constitue l'une de ces perspectives et non la moindre. Alors que partis politiques, syndicats, mouvements militants se situent historiquement sur une ligne partant du tout État pour aboutir au tout marché en passant par tous les métissages possibles, les communs nous enseignent qu'il existe, non pas une troisième voie, mais une autre manière de penser et de faire en politique comme en économie ; une approche qui ne se situe ni contre le marché ni contre l'État mais à côté et s'articule avec ces deux pôles parfois de façon très poreuse. Lorsque l'État du Kérala en Inde édicte une législation pour accompagner les communautés (médecine ayurvédique, plantes médicinales villageoises) dans la protection de leurs savoirs traditionnels, gérés historiquement sous forme de communs, il évite de les placer dans un domaine public, où chacun, et donc prioritairement les mieux dotés, pourrait puiser sans retombées envers les communautés dépositaires. Il y a là articulation positive entre les communs et l'État. Lorsqu'un site web comme Flickr, propriété de Yahoo! laisse le choix à ses utilisateurs de placer leurs photos en droit d'auteur classique ou en contrat Creative Commons et ouvre un espace dédié aux œuvres du domaine public, nous sommes là aussi dans une coopération positive, cette fois-ci entre marché et communs. Cette mise en lumière d'une complémentarité remplaçant la concurrence entre les trois formes de régulation que sont le marché, l'État et les communs s'explique aussi par le pragmatisme de ces derniers. Les défenseurs des communs ne cherchent pas à construire une narration globale mais répondent à des besoins très concrets, souvent très locaux quand il s'agit de communs matériels, auxquels des communautés doivent faire face : assurer l'entretien d'une forêt, transmettre un savoir médicinal, trouver une ressource éducative librement accessible adaptée à un enseignement, créer des objets qui puissent être conçus et produits

localement, renouveler la biodiversité cultivée par l'échange des semences... C'est souvent pour résoudre des objectifs personnels que des développeurs créent des logiciels libres, et c'est parce qu'ils souhaitent accéder aisément aux publications des autres que des chercheurs placent leurs résultats en accès libre. C'est l'agglutination progressive de ces expériences de gouvernance « en communs » qui fait promesse et non une idéologie in abstracto dont nul ne sait ni comment ni quand elle adviendra, ni ne peut deviner à l'avance les effets secondaires, dont on sait qu'ils peuvent être catastrophiques.

Ce processus d'agglutination est d'ailleurs l'un des enjeux majeurs auxquels doivent faire face les communs : comment les différentes expériences peuvent-elles se féconder au-delà d'une reconnaissance mutuelle ? Là encore, la dialectique entre les communs matériels et ceux de la connaissance constitue une expérience sociale enrichissante. Mais d'autres questions doivent être affrontées. Celle du passage à l'échelle n'est pas la moindre. Les communautés gérant des biens communs de ressources naturelles sont pour l'essentiel ancrées à l'échelle locale. Les communs sont-ils en capacité d'apporter des réponses à des enjeux planétaires comme la question climatique ? Ou de gérer des biens globaux comme les océans ou le spectre électromagnétique ?

La réaction du marché à la diffusion des biens communs, notamment numériques, peut également considérablement changer la donne. Car si les communs ne se construisent pas contre le marché, ce dernier peut néanmoins les percevoir comme une menace. Cette réaction défensive est particulièrement outrancière dans le champ des œuvres culturelles, où on a cherché à disqualifier les communs et les logiques de partage en les assimilant à du vol. Heureusement, dans d'autres secteurs industriels, la réaction n'est pas toujours aussi radicale, certains acteurs du marché ayant bien compris que le renouvellement de l'innovation passe par des modèles plus

ouverts que ceux de la R&D traditionnelle. Ainsi voit-on se multiplier des projets de « recherche ouverte » rassemblant des acteurs hétérogènes – entreprises, collectivités locales, ONG... – et imaginant d'autres conditions de circulation des fruits de l'innovation.

Autre complexité pour les acteurs des communs, celle de l'appropriation de la démarche par des acteurs civiques et sociaux issus de la société pré-informationnelle. La philosophie des communs essaime relativement facilement dans le monde du numérique, en raison des qualités intrinsèques de l'immatériel. Les biens numériques sont dotés de propriétés qui précédemment n'appartenaient qu'aux biens publics : non excluabilité et non rivalité, reproduction illimitée pour un coût marginal proche de zéro. Cette situation ouvre par nature une brèche dans la pensée économique et politique et invite au renouvellement des théories. Plaquer des modèles historiques sur l'immatériel ne fonctionne tout bonnement pas. En revanche, pour les syndicats, les mouvements paysans ou les ONG qui œuvrent dans des secteurs économiques traditionnels, les alternatives proposées par les communs sont moins évidentes. Surtout dans la période que nous vivons, quand cohabitent une grille de lecture des rapports de production et des rapports sociaux venant de l'époque à prédominance industrielle, et l'analyse de la nouvelle situation du travail immatériel et de sa place dans l'économie en général. Cette nouvelle étape dans le décroisement est désormais essentielle.

Aujourd'hui les acteurs impliqués dans les différentes communautés de biens communs n'ont pas de prétention à être « le » mouvement mais à poursuivre des chemins originaux tout en intensifiant les échanges théoriques et pragmatiques tirés de leurs expériences, de leurs succès comme de leurs échecs, avec un cercle toujours plus large.

C'est à cette dynamique que cet ouvrage entend, modestement, contribuer. Ce sont les mouvements existant autour du partage

de la connaissance, de son renouvellement collectif, évitant l'accaparement par quelques monopoles de l'ère informationnelle qui sont aujourd'hui porteurs de ce nouveau questionnement. En essayant de suivre les expériences de construction des communs menées dans les deux dernières décennies, dans leur diversité, comme dans leurs nombreuses similarités, nous voulons offrir au lecteur un éventail aussi large que possible des utopies pragmatiques et des mouvements concrets qui existent autour des communs de la connaissance. En espérant ainsi contribuer au nécessaire renouvellement de la pensée transformatrice dont le monde a tant besoin.